



1 bis rue Laurent Bonnevey
69800 St Priest
Tél : 04 78 20 15 56 / 06 62 73 38 71
jean-luc.giai-pron@orange.fr
<http://geodis.reference-syndicale.fr/>
cgtgeodis.wordpress.com

St Priest le 7 juin 2021.

Geodis
Mme Marie-Christine LOMBARD
Présidente du Directoire
26 Quai Charles Pasqua
92300 Levallois-Perret.

Madame la Présidente,

Nous étions le 2 juin 2021 en négociations de l'évolution de l'abondement sur le PEG PERCOL.

Nous avons noté la volonté du Groupe de promouvoir l'épargne à long terme sur les retraites des salariés du Groupe.

Si nous ne pouvons que se féliciter ce choix, comment alors expliquer le maintien de l'utilisation du système d'abattement de 20% des frais professionnels des conducteurs en les injectant dans le brut soumis à cotisations ?

Nous vous demandons de mettre un terme à cette pratique dans les meilleurs délais

En effet, ce système, certes légal, ne bénéficie en rien aux salariés du Groupe.

La faible valorisation du net, ne remplace pas la baisse de l'ensemble des cotisations sociales, CFA, retraite, sécurité sociale et autres.....

Ce système lèse les salariés sur leurs futures pensions ou allocations CFA ou retraite voir les deux.

Nous vous demandons d'agir pour le bien commun des salariés de Geodis.

Restant à votre disposition sur ce sujet et dans l'attente de votre retour.

Recevez, Madame la Présidente, mes meilleures salutations.

Copie : M. Mario CECCON - DRH Geodis

Jean-Luc GIAI-PRON
Coordinateur CGT Geodis